

d'apparence du retour de son compagnon, ou de quelque autre en sa place; lequel en effect, i'enuoiai de Kebec mais il ne peut aborder à *Mishcou* à raison des vents contraires qui regnoient en ce temps; & que d'ailleurs il y auoit beaucoup de sujet de [335 i.e., 331] craindre là quelque disgrâce de maladie ou misere, ou quelque irruption de Sauvages; il respondit courageusement qu'il ne pouuoit mourir en lieu plus auantageus, qu'en celuy où l'obeïffance l'auoit mis, & en la Croix que la paternelle bonté & prouidence de Dieu luy auoit choisie; outre que la charité l'obligeoit de ne point quitter ceux, qui par son depart demeureroient abandonnés de tout secours spirituel.

Il femble que cette action ait mis le Ciel en ialousie contre la terre de posseder vn si bon courage, car la maladie du scorbut, ordinaire en ces nouvelles habitations, s'estant mise parmy ces nouveaux habitans, le Pere en fut atteint, & en fin abbatu le deuxiesme de Mars, & en mourut apres plusieurs autres le quatriesme de May; aiant eu parmy vne si grâde desolatiõ cette cõsolation, que d'auoir presque assisté tous ceux qui moururent, se faisant parler [*sc.* porter] au lict des malades selon le besoin qu'ils auoient de luy, & d'auoir disposé les autres sains & malades à souffrir patiemment tout ce que Dieu ordonneroit d'eux; il n'y en eut qu'vn qui mourut apres luy. Ce bon Pere en outre à eu cette consolation que de se voir au moins en mourant, en quelque façon semblable au grand Apostres des Indes [336 i.e., 332] du siecle passé sainct François Xauier, ne pouuant en ce passage estre secouru & assisté de perfonne pour le spirituel, & fort peu pour le temporel. C'est le premier de nostre Compagnie qui soit mort de maladies en ces terres.